

Informations sur le MacBook

Informations essentielles sur le MacBook
Passez en revue le guide *Informations essentielles sur le MacBook* avant d'utiliser votre MacBook. Téléchargez le guide depuis le site Web support.apple.com/fr_FR/manuals ou depuis l'iBooks Store (si disponible). Conservez cette documentation pour toute référence ultérieure.

Sécurité et manipulation
Voir la section « Sécurité, manipulation et assistance » du guide *Informations essentielles sur le MacBook*.

Batterie intégrée
N'essayez pas de remplacer ou de retirer la batterie, vous risquez de l'endommager et par conséquent entraîner sa surchauffe ou vous blesser. La batterie intégrée doit être remplacée par Apple ou par un Centre de services agréé par Apple, et recyclée ou jetée séparément des déchets ménagers. Pour en savoir plus sur le recyclage et le remplacement des batteries, consultez la page www.apple.com/fr/batteries/service-and-recycling.

Diminution de l'acuité auditive
Pour empêcher toute dégradation de l'audition, n'écoutez pas de musique à un volume élevé durant de longues périodes.
Pour en savoir plus sur le son et l'audition, consultez la page Web www.apple.com/fr/sound (www.apple.com/la/sound en Amérique latine).

Exposition prolongée à la chaleur
Votre MacBook peut chauffer grandement lors d'une utilisation normale. Il est important de laisser votre MacBook sur un plan de travail dur et stable en veillant à ce que l'air puisse circuler librement sous l'ordinateur et autour de celui-ci lorsque vous l'utilisez ou le chargez. Faites preuve de bon sens afin d'éviter les situations où votre corps reste en contact prolongé avec un appareil en fonctionnement ou son chargeur lorsqu'il est branché sur une prise de courant. En effet, un contact prolongé avec des surfaces chaudes peut entraîner des désagréments ou des blessures. Soyez particulièrement vigilant si vous souffrez d'un problème physique vous empêchant de sentir la chaleur.

Déclaration de conformité d'Industrie Canada et de la FCC
Cet appareil est conforme à la partie 15 des réglementations de la FCC. Cet appareil est conforme aux normes RSS non soumises à licence d'Industrie Canada. Son utilisation est sujette aux deux conditions suivantes : (1) cet appareil ne doit pas causer d'interférences dangereuses et (2) cet appareil doit accepter toute interférence reçue, y compris des interférences pouvant causer un fonctionnement non souhaité.

Important : Ce produit a été déclaré conforme aux exigences EMC dans des conditions comprenant l'utilisation de périphériques compatibles et de câbles blindés entre les composants du système. Il est important d'utiliser des appareils périphériques compatibles et des câbles blindés entre les composants du système afin de réduire la possibilité de causer des interférences avec les signaux de radio et de télévision ou tout autre appareil électronique.

Déclaration d'Industrie Canada
Conforme à la norme CAN ICES-3 (B)/NMB-3(B).

Déclaration de conformité pour l'U.E.
Par la présente, Apple Inc. déclare que cet appareil est conforme aux principales exigences et autres dispositions pertinentes de la Directive 1999/5/EC.





Une copie de la Déclaration de conformité européenne est disponible en ligne à l'adresse : www.apple.com/euro/compliance.

Le représentant européen d'Apple est Apple Distribution International, Hollyhill Industrial Estate, Cork, Irlande.

Restriction applicable au sein de la Communauté européenne
Cet appareil est limité à une utilisation intérieure dans la plage de fréquence comprise entre 5150 et 5350 MHz.

Certification de transmissions sans fil pour Singapour

Complies with
IDA Standards
DB00063

Déclaration pour le Japon, relative à la catégorie B VCCI

この装置は、クラスB情報技術装置です。この装置は、家庭環境で使用することを目的としていますが、この装置がラジオやテレビジョン受信機に近接して使用されると、受信障害を引き起こすことがあります。取扱説明書に従って正しい取り扱いをして下さい。VCCI-B

本製品は、EMC準拠の周辺機器およびシステムコンポーネント間にシールドケーブル（イーサーネットネットワークケーブルを含む）が使用されている状況で、EMC への準拠が実証されています。ラジオ、テレビ、および その他の電子機器への干渉が発生する可能性を低減するため、EMC 準拠の周辺機器およびシステムコンポーネント間 にシールドケーブルを使用することが重要です。

重要: Apple の許諾を得ることなく本製品に変更または改変を加えると、電磁両立性(EMC)および無線に準拠しなくなり、製品を操作するための許諾が取り消されるおそれがあります。

Russie, Kazakhstan, Biélorussie



Conformité ENERGY STAR®



En tant que partenaire d'ENERGY STAR, Apple a établi que les configurations standard de ce produit sont conformes aux normes ENERGY STAR relatives à l'efficacité énergétique. Le programme ENERGY STAR est un partenariat entre des fabricants d'équipement électronique visant à promouvoir des produits à faible consommation énergétique. Réduire la consommation énergétique des appareils permet de faire des économies et de participer à la conservation de précieuses ressources.

Cet ordinateur est livré avec une configuration visant à économiser l'énergie qui met l'appareil en veille après 10 minutes d'inactivité. Pour réactiver votre ordinateur, appuyez sur la souris, sur le trackpad ou sur une touche du clavier.

Pour en savoir plus sur ENERGY STAR, consultez le site Web www.energystar.gov.

Apple et l'environnement

Apple reconnaît sa responsabilité en matière de réduction de l'impact de ses produits et de ses activités sur l'environnement.

Pour en savoir plus à ce sujet, consultez la page www.apple.com/fr/environment.

Informations sur l'élimination et le recyclage



Ce symbole indique que ce produit et/ou sa batterie ne doivent pas être jetés avec les déchets ménagers. Lorsque vous décidez de mettre ce produit et/ou sa batterie au rebut, respectez les lois et directives locales en vigueur en matière d'environnement. Pour en savoir plus sur le programme de recyclage d'Apple, les points de recyclage, les substances faisant l'objet de restrictions et sur toute autre initiative relative à l'environnement, consultez le site www.apple.com/fr/environment.

Union européenne : instructions concernant la mise au rebut



Le symbole ci-dessus signifie que, conformément aux lois et réglementations locales, vous devez mettre au rebut votre produit et/ou sa batterie séparément des ordures ménagères. Lorsque ce produit n'est plus utilisable, portez-le dans un centre de collecte des déchets agréé par les autorités locales. La collecte et le recyclage séparé de votre produit et/ou de sa batterie lors de l'élimination permettent de préserver les ressources naturelles et de protéger l'environnement et la santé des êtres humains.

Brasil—Informações sobre descarte e reciclagem



O símbolo indica que este produto e/ou sua bateria não devem ser descartadas no lixo doméstico. Quando decidir descartar este produto e/ou sua bateria, faça-o de acordo com as leis e diretrizes ambientais locais. Para informações sobre substâncias de uso restricto, o programa de reciclagem da Apple, pontos de coleta e telefone de informações, visite www.apple.com/br/environment.

Información sobre eliminación de residuos y reciclaje



El símbolo indica que este producto y/o su batería no debe desecharse con los residuos domésticos. Cuando decida desechar este producto y/o su batería, hágalo de conformidad

con las leyes y directrices ambientales locales. Para obtener información sobre el programa de reciclaje de Apple, puntos de recolección para reciclaje, sustancias restringidas y otras iniciativas ambientales, visite www.apple.com/la/environment.

Informations sur la mise au rebut de la batterie
Jetez vos batteries usagées en respectant les lois et les consignes environnementales de votre pays.

Efficacité du chargeur de batterie



Contrat de licence du logiciel
L'utilisation du MacBook constitue l'acceptation des conditions générales des licences de logiciels d'Apple et de tierces parties, que vous pouvez consulter à l'adresse : www.apple.com/legal/sla.

Résumé de la garantie limitée d'un an Apple
Apple garantit le présent produit et ses accessoires contre les défauts matériels et les défauts liés à la production pendant une année à compter de la date d'achat initial. Apple ne garantit pas ce produit contre l'usure normale, ni les dommages causés accidentellement ou suite à une mauvaise utilisation. Pour faire réparer votre appareil, appelez Apple, rendez-vous dans un magasin Apple Store ou dans un centre de services agréé Apple (les options de réparation disponibles peuvent varier en fonction des pays et la réparation peut se limiter au pays d'achat de l'appareil). Des frais téléphoniques et des frais de transport international peuvent s'appliquer selon la région. Si vous soumettez une réclamation valide selon la garantie, Apple s'engage à réparer, remplacer ou rembourser votre ordinateur à sa seule discrétion, conformément à la garantie complète et aux conditions de réparation disponibles sur les sites suivants : www.apple.com/fr/legal/warranty et www.apple.com/fr/support. Les termes de la garantie s'ajoutent aux droits des consommateurs accordés par les lois locales. Il vous sera peut-être demandé de présenter une preuve d'achat au moment de soumettre une réclamation pendant la période de validité de cette garantie.

Pour les clients australiens : les garanties de nos produits ne peuvent pas être exclues en vertu du droit de la consommation australien. Vous êtes en droit de demander le remplacement ou le remboursement de votre appareil en cas de défaillance majeure ainsi qu'un dédommagement pour toute perte ou tout dommage raisonnablement prévisible. Vous êtes également en droit d'obtenir la réparation ou le remplacement de vos appareils si ceux-ci ne sont pas d'une qualité acceptable sans que cela représente une défaillance majeure. Apple Pty Ltd, PO Box A2629, Sydney South NSW 1235. Tél. : 133-622.

Pour les clients brésiliens : les termes de la garantie s'ajoutent aux droits des consommateurs accordés par les lois locales, à l'exception de la garantie d'un an comprenant l'ensemble des termes de la garantie légale prévue par le code brésilien de protection des consommateurs.

Pour les consommateurs latino-américains : si vous avez besoin d'aide, vous pouvez prendre contact avec le service d'assistance sur la page www.apple.com/la/support. Téléchargez le guide contenant les *informations essentielles sur le MacBook* depuis le site Web : support.apple.com/es_LA/manuals ou depuis l'iBooks Sore (si disponible).

Apple
1 Infinite Loop
Cupertino, CA 95014-2084
408-996-1010
www.apple.com

Garantie limitée d'un (1) an d'Apple – (FRANCE)

Réservée aux produits de marque Apple

La Garantie limitée d'un an d'Apple est une garantie commerciale du fabricant offerte par Apple. Elle confère des droits différents de ceux dont vous pouvez disposer en vertu de la loi, y compris sans que ceci soit limitatif, ceux relatifs aux produits non conformes ou aux produits présentant des vices cachés.

Par conséquent, la Garantie limitée d'un an Apple s'ajoute aux droits conférés par la loi, au lieu de les remplacer, comme ceci est décrit ci-dessous.

DROITS ACCORDÉS PAR LA GARANTIE LÉGALE

Nonobstant le Plan, Apple reste dans tous les cas responsable de la garantie légale applicable et, en particulier, Apple est responsable (i) de tout défaut de conformité stipulé aux Articles L. 211-4 et suivants et (ii) de tout vice caché stipulé aux Articles 1641 et suivants du Code civil français.

En ce qui concerne la garantie de conformité selon l'Article L. 211-4 du Code de la consommation français : « Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant

lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité. »

Selon l'Article L. 211-5 du Code de la consommation français : « Pour être conforme au contrat, le bien doit :

1° Être propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;

- présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2° Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté. »

Article L. 211-12 du Code de consommation français : « L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien. »

Concernant la garantie contre les vices cachés, conformément à l'Article 1641 du Code civil français : « Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. »

Conformément à l'Article 1648 premier alinéa du Code civil français : « L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. »

Important : les conditions de la Garantie limitée d'un an ne s'appliquent pas aux demandes de garantie légales.

Pour de plus amples informations sur les garanties légales, rendez-vous sur le site Internet d'Apple (http://www.apple.com/legal/warranty/statutoryrights.html) ou contactez une association de consommateurs locale.

CE QUI EST COUVERT PAR LA GARANTIE

Apple Distribution International à Hollyhill Industrial Estate Hollyhill, Cork, République d'Irlande (ou son ayant droit) (« **Apple** ») garantit le matériel et les accessoires de marque Apple contenus dans l'emballage d'origine (« **Produit Apple** ») contre les défauts de matériel et de main d'œuvre, lorsque ceux-ci sont utilisés conformément aux manuels d'utilisation et aux spécifications techniques d'Apple, ainsi qu'aux autres recommandations publiées sur le Produit Apple et sous réserve qu'ils surviennent dans un délai d'UN (1) AN suivant la date d'achat initiale par l'utilisateur final (« **Période de garantie** »). Vous pouvez demander cette garantie dans un pays qui n'est pas le pays d'achat (veuillez vous reporter à la partie « Comment obtenir les services de garantie »).

Important : toutes les demandes faites au titre de la Garantie limitée d'un an Apple seront traitées conformément aux dispositions stipulées dans ce document de garantie.

En outre, Apple s'engage à fournir un service d'assistance téléphonique pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la livraison des produits Apple, si les clients souhaitent bénéficier d'un conseil technique de la part d'Apple.

CE QUI N'EST PAS COUVERT PAR LA GARANTIE

Cette garantie ne couvre pas le matériel et les logiciels d'une marque autre qu'Apple, même s'ils sont vendus ou emballés avec du matériel Apple.

Les produits qui ne portent pas la marque Apple peuvent bénéficier d'une garantie commerciale spécifique de la part du fabricant, leur conférant des avantages en plus des droits légaux (en particulier la garantie contre les défauts de conformité et les vices cachés). Veuillez le vérifier sur l'emballage de votre produit ou sur la documentation fournie avec celui-ci.

Veuillez également vous référer au contrat de licence accompagnant votre produit pour connaître vos droits sur l'utilisation des logiciels.

Les options de réparation peuvent être limitées dans les pays autres que celui dans lequel vous avez acheté le Produit Apple. Si une réparation pour un Produit Apple n'est pas disponible dans un certain pays, Apple vous avertira des frais de traitement et d'expédition susceptibles de s'appliquer avant de procéder à la réparation.

Lorsque vous contactez Apple par téléphone, des frais peuvent s'appliquer selon le lieu où vous êtes. Veuillez vous renseigner auprès de votre opérateur réseau.

Cette garantie ne couvre pas : (a) les pièces consommables, comme les batteries ou les pellicules de protection qui s'amenuisent au fil du temps, sauf en cas de défaillance due à un défaut de matériel ou de main d'œuvre ; (b) les défauts esthétiques, y compris, sans que ceci soit limitatif, les rayures, traces de chocs ou défauts des plastiques de protection des ports de connexion ; (c) les dommages causés par une utilisation avec un autre produit ; (d) les dommages causés par accident, utilisation abusive, mauvaise utilisation, contact avec un liquide, incendie, tremblement de terre ou toute autre cause externe ; (e) les dommages causés par le fonctionnement du Produit Apple pour des usages autres que ceux décrits dans le manuel d'utilisation, les spécifications techniques ou les autres recommandations publiées pour ce Produit Apple ; (f) les dommages causés par une maintenance (y compris les mises à niveau et extensions) effectuée par une personne qui ne représente pas Apple ou un Centre de Services Agréé Apple (« CSAA ») ; (g) un Produit Apple ayant été modifié pour altérer sa fonctionnalité ou sa capacité, sans l'autorisation écrite d'Apple ; (h) les défauts causés par l'usure normale ou dus autrement au vieillissement normal du Produit Apple ; (i) si le numéro de série Apple a été altéré ou effacé du Produit Apple ou (j) si le produit a été volé ou si Apple estime de manière raisonnable que le produit a été volé d'après des informations fournies par les autorités policières.

RESTRICTION IMPORTANTE CONCERNANT LA GARANTIE DES IPHONE ET IPAD

Apple peut restreindre le service pour iPad et iPhone à l'EEE et à la Suisse. Seul Apple ou un CSAA peut effectuer une réparation sur un iPhone ou un iPad.

VOS RESPONSABILITÉS

SI VOTRE PRODUIT APPLE PEUT STOCKER DES LOGICIELS, DES DONNÉES ET D'AUTRES INFORMATIONS, NOUS VOUS RECOMMANDONS D'EFFECTUER DES SAUVEGARDES RÉGULIÈRES DES INFORMATIONS CONTENUES SUR LES SUPPORTS DE STOCKAGE DE VOTRE PRODUIT APPLE POUR PROTÉGER SON CONTENU ET À TITRE DE PRÉCAUTION EN CAS D'ÉVENTUELLES DÉFAILLANCES OPÉRATIONNELLES.

Avant de soumettre votre demande de garantie pour votre Produit Apple, nous vous conseillons de faire une copie du contenu de ses supports de stockage, de supprimer toutes les informations personnelles et de désactiver tous les mots de passe. Le contenu des supports de stockage de votre Produit Apple peut être effacé, remplacé et/ou reformaté au cours du service de garantie.

À la suite du service de garantie, votre Produit Apple ou un produit de remplacement vous sera retourné avec la même configuration que celle qu'il avait lorsqu'il vous a été vendu initialement, sous réserve des mises à jour applicables. Apple peut installer des mises à jour des logiciels système, dans le cadre du service de garantie, qui empêcheront votre Produit Apple de revenir à une version antérieure de ce logiciel système. Les applications tierces installées sur le Produit Apple peuvent ne pas être compatibles ou ne pas fonctionner avec celui-ci à la suite de la mise à jour du logiciel système. Vous êtes chargé de réinitialiser tous les autres logiciels, données et informations que vous souhaitez voir installer sur celui-ci. Cette garantie ne couvre pas la récupération et la réinstallation des autres logiciels, des données et des informations.

Vous pouvez demander à bénéficier d'une réparation dans un pays qui n'est pas le pays d'achat. Dans ce cas, vous serez tenu de vous conformer à toutes les lois et réglementations applicables concernant l'importation et l'exportation, et vous serez redevable des droits de douane, de la TVA et des autres taxes et frais associés.

Important : n'ouvrez pas le Produit Apple, sauf si le manuel d'utilisation vous indique comment le faire. L'ouverture du Produit Apple peut causer des dommages qui ne sont pas couverts par cette garantie.

CE QUE FAIT APPLE EN CAS DE DEMANDE DE GARANTIE

Si vous soumettez une demande valide au titre de cette garantie, Apple, à sa discrétion :

(i) réparera le Produit Apple avec des pièces neuves ou des pièces d'occasion équivalentes à des pièces neuves en termes de performance et de fiabilité, ou

(ii) remplacera le Produit Apple par un produit au moins équivalent sur le plan fonctionnel, qui sera constitué de pièces neuves ou de pièces

d'occasion équivalentes à des pièces neuves en termes de performance et de fiabilité, ou

(iii) vous remboursera le prix de vente en échange du retour de votre Produit Apple.

Si une pièce ou un produit est remplacé ou si un remboursement est consenti, tout produit de remplacement deviendra votre propriété et le produit remboursé ou remplacé appartiendra à Apple.

Une pièce ou un produit de remplacement ou un Produit Apple réparé restera couvert par la garantie restante du produit Apple d'origine ou pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date du remplacement ou de la réparation, si cette période de couverture est plus longue.

Pour les demandes effectuées dans un pays autre que le pays d'achat du produit Apple, Apple peut réparer ou remplacer les produits et les pièces par des produits et des pièces comparables, conformes aux normes locales.

COMMENT OBTENIR LE SERVICE DE GARANTIE

Avant de faire une demande de garantie, veuillez consulter les ressources d'aide en ligne ci-dessous.

Information sur l'assistance internationale	http://www.apple.com/support/country
Centres de Services Agréés Apple, Revendeurs Agréés Apple et Apple Store	http://support.apple.com/kb/HT1434
Assistance et Réparation par Apple	http://www.apple.com/support/contact/phone_contacts.html
Assistance Gratuite Apple	http://www.apple.com/support/country/index.html?dest=complimentary

Si vous n'avez pas d'accès à Internet ou si le produit ne fonctionne toujours pas correctement après avoir utilisé ces ressources, veuillez contacter un représentant Apple ou, le cas échéant, un magasin détenu par Apple (« Apple Store ») ou un CSAA, en utilisant les informations fournies ci-dessus. Celui-ci vous aidera à déterminer si votre Produit Apple a besoin d'une réparation et, si c'est le cas, vous indiquera quelle option du service de garantie parmi les suivantes vous sera fournie par Apple.

Avant de bénéficier du service de garantie, Apple ou ses agents peuvent vous demander de fournir les informations figurant sur votre preuve d'achat, de répondre aux questions permettant d'établir un diagnostic des problèmes éventuels et de suivre les procédures d'Apple pour obtenir le service de garantie, par exemple appliquer les instructions relatives à l'emballage et à l'envoi des Produits Apple dans le cadre de la réparation par expédition, comme décrit ci-dessous.

Aucune preuve de l'existence d'un défaut au moment de la livraison de l'Équipement Couvert ne sera exigée de votre part pour obtenir une réparation et une assistance au titre de la Garantie limitée d'un an Apple.

OPTIONS DU SERVICE DE GARANTIE

Apple, à sa discrétion et compte tenu des circonstances spécifiques, en particulier du type de Produit Apple, assure le service de garantie par l'une ou plusieurs des options suivantes.

(i) Réparation en magasin. Apple peut vous demander de retourner votre Produit Apple dans un Apple Store ou un CSAA assurant des services de réparation. Votre Produit Apple peut être envoyé dans un Centre de Réparation Apple (« CRA ») pour être réparé. Une fois que vous êtes averti que la réparation est terminée, vous pouvez récupérer rapidement votre Produit Apple à l'Apple Store ou au CSAA, ou votre Produit Apple vous sera directement retourné par le CRA.

(ii) Réparation par expédition. Si Apple décide d'assurer la garantie par une réparation par expédition, Apple vous enverra des bordereaux d'expédition préaffranchis et, le cas échéant, le matériel d'emballage pour vous permettre d'expédier votre Produit Apple dans un CSAA ou un CRA conformément aux instructions d'Apple. Une fois la réparation effectuée, le CRA ou le CSAA vous retournera le Produit Apple. Apple prend en charge les frais d'envoi et de retour, si vous suivez correctement toutes les instructions. Apple paiera les frais d'expédition au départ et à destination de votre emplacement, à condition que ses instructions soient respectées.

(iii) Service de réparation par vos soins (« SRS »). Dans le cadre de ce service, Apple vous fournit

un produit de remplacement ou des pièces ou accessoires facilement remplaçables, comme une souris ou un clavier, qui peuvent être remplacés sans outils. Remarque : Apple ne peut être tenue responsable des frais de main d'œuvre liés à une réparation par vos soins.

Si vous avez besoin d'une assistance supplémentaire pour ce remplacement, contactez Apple au numéro de téléphone indiqué ci-dessous ou rendez-vous dans un Apple Store ou un CSAA.

Si Apple opte pour la réparation par vos soins, la procédure suivante s'applique :

(a) Service pour lequel Apple exige le retour du produit, de la pièce ou de l'accessoire remplacé : Apple peut demander, à titre de sécurité, une autorisation de débit sur votre carte de crédit correspondant au montant du prix de vente du produit, de la pièce ou de l'accessoire remplacé et des frais d'expédition applicables. Apple vous enverra un produit, une pièce ou un accessoire de remplacement avec les instructions d'installation, le cas échéant, et toute condition à respecter pour le retour du produit, de la pièce ou de l'accessoire remplacé. Si vous suivez toutes les instructions, Apple annulera l'autorisation de débit sur votre carte de crédit, de sorte que vous ne devrez pas payer le produit, la pièce ou l'accessoire, ni les frais d'expédition et de retour. Si vous ne restituez pas le produit, la pièce ou l'accessoire remplacé conformément aux instructions, ou si vous retournez un produit, une pièce ou un accessoire remplacé non couvert dans le cadre de ce service, Apple débitera votre carte de crédit à hauteur du montant autorisé. Si vous ne pouvez pas fournir une autorisation de débit sur votre carte de crédit, ce service peut ne pas être mis à votre disposition et Apple vous proposera d'autres solutions.

(b) Service pour lequel Apple n'exige pas le retour du produit, de la pièce ou de l'accessoire remplacé : Apple vous enverra gratuitement un produit, une pièce ou un accessoire de remplacement, accompagné des instructions d'installation, le cas échéant, et de toutes les consignes concernant la mise au rebut de ce produit, cette pièce ou cet accessoire.

LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

i) Intégralité du contrat :

À l'exception des droits qui vous sont accordés par le droit de la consommation, ainsi qu'il est précisé au début de ce document, toutes les garanties, conditions et tous les autres termes qui ne sont pas stipulés dans ce document de garantie (que ce soit par oral ou par écrit) sont, dans toute la mesure autorisée par la loi, exclus de la Garantie limitée d'un an Apple.

ii) Décharge concernant les données :

Apple ne déclare, ni ne garantit, ni n'assure être en mesure de réparer ou de remplacer tout Produit Apple au titre de cette garantie, sans risque pour les informations et/ou données stockées dans ce produit Apple ou perte de celles-ci. (Veuillez vous référer à la partie « Vos responsabilités » ci-dessus.)

iii) Limitation de responsabilité

En aucun cas, Apple ne pourra être tenue responsable de ce qui suit :

(a) perte de profits ; ou

(b) perte d'activité ; ou

(c) baisse de la survaleur et/ou autres pertes similaires ; ou

(d) pertes d'économies anticipées ; ou

(e) perte de biens ; ou

(f) perte de contrats ; ou

(g) manque d'utilisation ; ou

(h) perte ou endommagement de données ou d'informations ; ou

(i) tout dommage, perte, dépense, frais ou coût spécial, indirect, consécutif ou purement économique.

CONFIDENTIALITÉ

Apple s'engage à conserver et à utiliser les informations sur les clients conformément à l'Engagement de confidentialité Apple disponible sur le site www.apple.com/legal/warranty/privacy.

GÉNÉRALITÉS

Aucun revendeur, agent ou salarié Apple n'est habilité à modifier, proroger ou compléter les termes de cette garantie.

Si une condition est jugée illégale ou inapplicable, elle sera supprimée de cette garantie et la légalité et l'applicabilité des autres conditions ne seront pas affectées.

Cette garantie est régie et doit être interprétée selon les lois du pays où a eu lieu l'achat du Produit Apple.

032813 France Universal Warranty v1

 Printed in XXXX. F034-01126-A